

Médicaments et grossesse : les bons réflexes

PUBLIÉ LE 15/06/2022 - MIS À JOUR LE 16/06/2022

ENCEINTE,

LES MÉDICAMENTS,

C'EST PAS

N'IMPORTE COMMENT !

La grossesse est une période particulière pendant laquelle les médicaments sont en général à éviter. Il peut toutefois y avoir des exceptions, notamment en cas de maladie chronique ou si des médicaments sont prescrits ou conseillés par un professionnel de santé.

Dans tous les cas, il est important de ne pas arrêter, modifier ou commencer un traitement sans l'avis d'un professionnel de santé, médecin, pharmacien ou sage-femme.

Pour une grossesse en toute sécurité, adoptez les bons réflexes

Préparer sa grossesse avec son médecin ou sa sage-femme

Un projet de grossesse se prépare avec son conjoint ou sa conjointe, mais aussi avec son médecin ou sa sage-femme, en particulier lors de la prise de traitement au long court. Ils feront le point sur l'état de santé de la femme et ses traitements. Ils pourront alors décider si nécessaire de les faire évoluer vers des solutions compatibles avec la grossesse. Les médicaments pris sans ordonnance par la femme et ceux pris par le partenaire seront aussi évoqués. Ces échanges permettront de démarrer la grossesse dans les meilleures conditions possibles. En effet, le début de la grossesse est la période où le risque de malformation est le plus important. À ce stade, la grossesse peut ne pas encore être connue.

Pas d'automédication

Certains médicaments, même parmi les plus courants, peuvent comporter des risques pour l'enfant à naître. C'est par exemple le cas des médicaments de la classe des anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS) comme l'ibuprofène ou l'aspirine **qui ne doivent jamais être pris après le 5e mois de grossesse.**

C'est pour cette raison que le conseil d'un professionnel de santé doit toujours être recherché avant de prendre un médicament, y compris ceux sans ordonnance, ceux issus d'une ancienne prescription, ainsi que ceux à base de plantes et les huiles essentielles.

Ne jamais arrêter seule un traitement prescrit

Découvrir qu'elle est enceinte ne doit jamais amener la femme à décider d'arrêter d'elle-même son traitement ou de modifier les doses prescrites : elle pourrait perdre les bénéfices de son traitement ou voir réapparaitre ses symptômes, ce qui est susceptible de mettre en danger sa santé comme celle de son bébé. Avant toute modification, elle doit demander un avis à son médecin, son pharmacien, sa sage-femme...

Informer de sa grossesse les professionnels de santé consultés

Une femme enceinte devrait toujours informer de sa grossesse les professionnels de santé qu'elle consulte (médecin,

pharmacien, kinésithérapeute, radiologue, dentiste…). Ils en tiendront ainsi compte dans sa prise en charge.

Attention, les femmes prenant un traitement chronique et découvrant leur grossesse doivent informer dès que possible leur médecin. C'est lui qui évaluera l'opportunité de poursuivre, de modifier ou d'arrêter le traitement, afin de garantir la sécurité de la patiente et celle de son enfant à naître. Si nécessaire, il orientera la femme vers des professionnels de santé spécialisés



Consultez les conseils de professionnels de santé et les témoignages de patientes en vidéo



Envie d'un bébé ? Retrouvez les bons réflexes à adopter avec le Dr Bouquet, médecin généraliste

- Retrouvez les conseils du Dr Sylvain Bouquet



Les maux de la grossesse

- Retrouvez les bons réflexes à adopter avec Marianne Benoit Truong Canh, Vice-présidente du Conseil national de l'Ordre des Sages-femmes



Les clés pour une grossesse sereine

- Retrouvez les bons réflexes à adopter avec Marianne Benoit Truong Canh, Vice-présidente du Conseil national de l'Ordre des Sages-femmes



Automédication et grossesse

- Automédication et grossesse, retrouvez les bons réflexes à adopter avec Stéphane Tellez, pharmacien



"L'information est vitale" Témoignage de Nathalie Orti, maman d'un enfant atteint de troubles du développement et membre de l'Apesac

- Retrouvez le témoignage de Mme Orti



Retrouvez le témoignage de Flore-Anne de Baudinière, présidente de l'association France Cardiopathies Congénitales, sur les étapes clés à connaître quand on est atteinte d'une maladie chronique et qu'on a envie d'un bébé

- Retrouvez le témoignage de Mme Flore-Anne de Baudinière

Médicaments pendant la grossesse : le podcast pour tout savoir



Partie 1 : Quels sont les risques ?

- Céline Mounier, directrice de la surveillance au sein de l'ANSM, fait le point sur les connaissances et les bonnes pratiques autour de la prise de médicaments pendant la grossesse.



Partie 2 : Comment me soigner sans risque ?

- Céline Mounier, directrice de la surveillance au sein de l'ANSM, répond à toutes vos questions et vous donne les bons réflexes à adopter à propos de la prise de médicaments pendant une grossesse.

Documents à télécharger



Les bons réflexes pour les patientes



Les 4 règles d'or pour une grossesse sereine



Informations pour les professionnels de santé



Fiche pratique pour les pharmaciens



Affiche de la campagne



Enceinte, les médicaments c'est pas n'importe comment !



Médicaments et grossesse, adoptez les bons réflexes !



Signature mail



Bannières de la campagne



Médicaments et grossesse : ce qu'il faut savoir



Tous les éléments